



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Longueuil tenue le 6 juillet 2021, à 19 h 47, sous la présidence de M. Jonathan Tabarah. Conformément à l'Arrêté numéro 2020-029 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 26 avril 2020 visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19, cette séance fut tenue par vidéoconférence et rendue disponible sur la chaîne YouTube de la Ville de Longueuil.

Présences :

Sylvie Parent, mairesse
Monique Bastien
Nathalie Boisclair
Jean-François Boivin
Éric Bouchard
Colette Éthier
Steve Gagnon
Michel Lanctôt

Benoît L'Ecuyer
Xavier Léger
Jacques Lemire
Robert Myles
Jacques E. Poitras
Jonathan Tabarah
Tommy Théberge

Poste vacant :

District d'Iberville

Autres présences :

Sophie Deslauriers, directrice du greffe et greffière
Véronica Mollica, chef de division, séances et avocate principale
Patrick Savard, directeur général

1. OUVERTURE

CO-210706-1.1

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

CO-210706-1.2

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposition principale

Il est proposé par Mme Monique Bastien, appuyée par Mme Sylvie Parent, d'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

Proposition d'amendement

M. Jacques Lemire, appuyé par M. Jean-François Boivin, propose d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout du point CO-210706-11.1.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210706-1.3**PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Il est tenu une période au cours de laquelle la greffière lit les questions des citoyens reçues via le site Internet de la Ville, le cas échéant, pour la présente séance.

CO-210706-1.4**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 15 JUIN 2021 À 19 H 04**

Il est proposé d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 15 juin 2021 à 19 h 04, avec la modification suivante :

1° au point CO-210615-6.5, dans le libellé de la résolution, modifier le montant 2 427 187,30 \$ par 2 427 496,72 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210706-1.5**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION TENUE LE 17 JUIN 2021 À 16 H TENANT LIEU DU RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LES DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL D'AGGLOMÉRATION LORS DE CETTE SÉANCE**

Il est procédé au dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 17 juin 2021 à 16 h, tenant lieu du rapport de la mairesse sur les décisions prises par le conseil d'agglomération lors de cette séance.

2. ADMINISTRATION ET ORGANISATION**CO-210706-2.1****DÉSIGNATION DU MAIRE SUPPLÉANT POUR LA PÉRIODE DU 1ER AOÛT AU 30 NOVEMBRE 2021 (SD-2021-1746)**

Il est proposé de désigner Mme Monique Bastien, mairesse suppléante, pour la période du 1^{er} août au 30 novembre 2021.

Mme Monique Bastien déclare renoncer à la rémunération rattachée à la fonction de mairesse suppléante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210706-2.2**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL D'UNE RÉUNION DU CONSEIL LOCAL DU PATRIMOINE (SD-2021-1744)**

Il est procédé au dépôt du procès-verbal de la réunion du 4 mai 2021 du Conseil local du patrimoine de Longueuil.

CO-210706-2.3**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION DES FINANCES, DES RESSOURCES HUMAINES ET DES GRANDS PROJETS TENUE LE 28 MAI 2021 (SD-2021-1795)**

Il est procédé au dépôt du procès-verbal de la réunion de la Commission des finances, des ressources humaines et des grands projets tenue le 28 mai 2021.

CO-210706-2.4**MANDAT À LA COMMISSION LOISIRS, SPORTS, CULTURE, PATRIMOINE ET VIE COMMUNAUTAIRE CONCERNANT L'ANALYSE DES HEURES OÙ LE SPORT PEUT ÊTRE PRATiqué DANS LES PARCS DE LA VILLE**

CONSIDÉRANT la résolution GP-210607-2.5 du conseil de l'arrondissement de Greenfield Park du 7 juin 2021, intitulée *Demande au comité exécutif par le conseil de l'arrondissement de Greenfield Park concernant le parc Empire*, demandant la modification des heures de pratique du sport au parc Empire;

Il est proposé de confier à la Commission loisirs, sports, culture, patrimoine et vie communautaire le mandat d'analyser les heures où le sport peut être pratiqué dans tous les parcs de la Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210706-2.5**ADOPTION DU PLAN D'INTERVENTION POUR LE RENOUVELLEMENT DES CONDUITES D'EAU POTABLE, D'ÉGOUTS ET DES CHAUSSÉES (SD-2021-1775)**

Il est proposé d'adopter le plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées, daté du 18 juin 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. COMMUNICATIONS**4. FINANCES**

CO-210706-4.1**OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE À LA CROISÉE DE LONGUEUIL INC. POUR LA RÉALISATION DU PROJET JARDIN PORTE-FRUITES (SD-2021-1803)**

Il est proposé d'octroyer à La Croisée de Longueuil inc. une aide financière d'un montant de 33 900 \$, taxes comprises, le cas échéant, pour la réalisation du projet *Jardin porte-fruits*, dans le cadre de la mise en oeuvre de la Politique en agriculture urbaine.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210706-4.2**AUTORISATION À LA TRÉSORIÈRE D'INSCRIRE AUX ÉTATS FINANCIERS 2021 LES AFFECTATIONS AU POSTE DÉPENSES CONSTATÉES À TAXER OU À POURVOIR (SD-2021-1812)**

Il est proposé d'autoriser la trésorière à inscrire aux états financiers 2021 les affectations au poste *Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir* nécessaires afin de pallier au déséquilibre fiscal engendré par la norme comptable sur les passifs aux titres de sites contaminés et des avantages sociaux futurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210706-4.3**AUTORISATION DES VIREMENTS BUDGÉTAIRES MENTIONNÉS SUR LA LISTE DU 7 JUIN 2021, PRÉPARÉE PAR LA DIRECTION DES FINANCES (SD-2021-1814)**

Il est proposé d'autoriser les virements budgétaires apparaissant sur la liste du 7 juin 2021 préparée par la Direction des finances, au montant de 34 045 \$, afin de prévoir les crédits requis pour les dépenses mentionnées en regard de chacun d'eux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210706-4.4**DÉPÔT DU RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE CONCERNANT L'ADJUDICATION DU CONTRAT POUR UNE ÉMISSION D'OBLIGATIONS RELEVANT D'UNE COMPÉTENCE LOCALE (SD-2021-1541)**

Il est procédé au dépôt du rapport de la trésorière concernant l'adjudication du contrat pour l'émission d'obligations du 7 mai 2021, au montant de 25 000 000 \$, relevant d'une compétence locale, à Valeurs Mobilières Banque Laurentienne inc.

CO-210706-4.5**DÉPÔT DE DEMANDES DE REMBOURSEMENT DE DÉPENSES DE RECHERCHE ET DE SOUTIEN DES CONSEILLERS**

Il est procédé au dépôt de demandes de remboursement de dépenses de recherche et de soutien :

- 1° des conseillers d'Action Longueuil, datée du 15 juin 2021;
- 2° du conseiller M. Benoît L'Ecuyer, datée du 18 juin 2021;
- 3° du conseiller M. Jacques E. Poitras, datée du 21 juin 2021;
- 4° du conseiller M. Jacques Lemire, datée du 17 juin 2021;
- 5° des conseillers de Longueuil Citoyen, datée du 18 juin 2021.

CO-210706-4.6**OCTROI D'AIDES FINANCIÈRES DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ORGANISMES EN LIEN AVEC LA PANDÉMIE DE COVID-19 (SD-2021-1996)**

Il est proposé d'octroyer aux organismes apparaissant sur la liste intitulée *Programme de subventions aux organismes en lien avec la COVID-19 - Recommandations de subventions*, jointe au sommaire décisionnel SD-2021-1996, les aides financières mentionnées en regard de chacun d'eux, pour un montant total de 290 270 \$, taxes comprises, le cas échéant, dans le cadre du Programme de soutien aux organismes en lien avec la pandémie de COVID-19.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. RESSOURCES HUMAINES**6. BIENS MATÉRIELS ET SERVICES****CO-210706-6.1****DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS EN CONFORMITÉ AVEC L'ARTICLE 477.3 DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES POUR LE MOIS DE MAI 2021 (SD-2021-1839)**

Il est procédé au dépôt de la liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ attribués au cours du mois de mai 2021 et des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus depuis le début de l'exercice financier 2021, avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats excède 25 000 \$.

CO-210706-6.2**ADJUDICATION DU CONTRAT APP-21-008 POUR LE CONTRÔLE ÉCOLOGIQUE DE L'HERBE À POUX (AMBROSIA) ET DE L'HERBE À LA PUCE (TOXIDENDRON) (OPTION 2) (SD-2021-1379)**

Il est proposé d'adjuger le contrat APP-21-008 pour le contrôle écologique de l'herbe à poux (ambrosia) et de l'herbe à la puce (toxidendron) (option 2), pour une période de trois ans débutant le 1^{er} janvier 2022, au plus bas soumissionnaire conforme, Herbanatur inc., pour un montant estimé à 490 007,55 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210706-6.3**ADJUDICATION DU CONTRAT APP-21-026 POUR L'EXÉCUTION DE TRAVAUX D'AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS DANS LE CADRE DE L'ÉLARGISSEMENT DE LA GRANDE-ALLÉE (SD-2021-1410)**

Il est proposé d'adjuger le contrat APP-21-026 pour l'exécution de travaux d'aménagements paysagers dans le cadre de l'élargissement de la Grande-Allée, au plus bas soumissionnaire conforme, Pépinière Jacques-Cartier (1984) inc., pour un montant estimé à 1 010 637,85 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210706-6.4**ADJUDICATION DU CONTRAT APP-21-056 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES DE GESTION ET D'EXPLOITATION DE LA STATION DE POMPAGE PLUVIALE DU PARC DE LA CITÉ (OPTION 2) (SD-2021-1671)**

Il est proposé par Mme Monique Bastien, appuyée par Mme Sylvie Parent, d'adjuger le contrat APP-21-056 pour la fourniture de services de gestion et d'exploitation de la station de pompage pluviale du parc de la Cité (option 2), pour une période de trois ans débutant le 15 août 2021, au seul soumissionnaire, lequel est conforme, Aquatech société de gestion de l'eau inc., pour un montant estimé à 209 362,35 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210706-6.5**ADJUDICATION DU CONTRAT APP-21-060 POUR L'EXÉCUTION DE TRAVAUX DE BOUCLAGE D'AQUEDUC DANS LA RUE BORD-DE-L'EAU EST ET AFFECTATION DE SOMMES EN PROVENANCE DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER (SD-2021-1562)**

Il est proposé :

1° d'adjuger le contrat APP-21-060 pour l'exécution de travaux de bouclage d'aqueduc dans la rue Bord-de-l'Eau Est, au plus bas soumissionnaire conforme, Excavation Civilpro inc., pour un montant estimé à 458 619,60 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis;

2° d'affecter, en provenance du Fonds de développement immobilier :

2.1° la somme de 418 780,83 \$ au paiement de ce contrat;

2.2° la somme de 28 889,60 \$ au paiement des honoraires de surveillance externe et des services professionnels de contrôle qualitatif des matériaux de ce contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210706-6.6**ADJUDICATION DU CONTRAT APP-21-061 POUR L'EXÉCUTION DE TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DES TERRAINS DE TENNIS AU PARC JEAN-DE-LALANDE (SD-2021-1589)**

Il est proposé d'adjuger le contrat APP-21-061 pour l'exécution de travaux de réaménagement des terrains de tennis au parc Jean-de-Lalande, au plus bas soumissionnaire conforme, Pavage des Moulins inc., pour un montant estimé à 343 809,17 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210706-6.7**ADJUDICATION DU CONTRAT APP-21-065 POUR L'AMÉNAGEMENT D'AIRES DE JEU ET D'UN PLANCHODROME AU PARC PIERRE-ET-BERNARD-LUCAS (SD-2021-1781)**

Il est proposé par Mme Monique Bastien, appuyée par Mme Sylvie Parent, d'adjuger le contrat APP-21-065 pour l'aménagement d'aires de jeu et d'un planchodrome au parc Pierre-et-Bernard-Lucas, au plus bas soumissionnaire conforme, 9114-5698 Québec inc., faisant affaires sous le nom Aménagements Sud-Ouest, pour un montant estimé à 1 167 342,44 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

M. Jacques Lemire, appuyé par M. Steve Gagnon, demande le vote sur cette proposition.

Le président appelle le vote sur cette proposition.

Votent en faveur de cette proposition : Mmes et MM. Sylvie Parent, Monique Bastien, Éric Bouchard, Tommy Théberge, Nathalie Boisclair, Robert Myles, Colette Éthier, Xavier Léger, Michel Lanctôt, Benoît L'Ecuyer, Steve Gagnon, Jean-François Boivin et Jacques E. Poitras.

Vote contre cette proposition : M. Jacques Lemire.

M. le président Jonathan Tabarah ne vote pas.

En faveur : 13

Contre : 1

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

CO-210706-6.8

ADJUDICATION DU CONTRAT APP-21-067 POUR LA FOURNITURE ET LA PLANTATION D'ARBRES SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE ET DANS LES PARCS NATURE (CONTRAT 1) (SD-2021-1658)

Il est proposé d'adjuger le contrat APP-21-067 pour la fourniture et la plantation d'arbres sur le territoire de la Ville et dans les parcs nature (contrat 1), au plus bas soumissionnaire conforme, Terrassement technique Sylvain Labrecque inc., pour un montant estimé à 659 299,66 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210706-6.9

ADJUDICATION DU CONTRAT APP-21-067 POUR LA FOURNITURE ET LA PLANTATION D'ARBRES SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE ET DANS LES PARCS NATURE (CONTRAT 2) (SD-2021-1665)

Il est proposé par Mme Monique Bastien, appuyée par Mme Sylvie Parent, d'adjuger le contrat APP-21-067 pour la fourniture et la plantation d'arbres sur le territoire de la Ville et dans les parcs nature (contrat 2), au plus bas soumissionnaire conforme, Terrassement technique Sylvain Labrecque inc., pour un montant estimé à 472 906,87 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210706-6.10

ADJUDICATION DU CONTRAT APP-21-067 POUR LA FOURNITURE ET LA PLANTATION D'ARBRES SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE ET DANS LES PARCS NATURE (CONTRAT 3) (SD-2021-1673)

Il est proposé d'adjuger le contrat APP-21-067 pour la fourniture et la plantation d'arbres sur le territoire de la Ville et dans les parcs nature (contrat 3), au plus bas soumissionnaire conforme, Terrassement technique Sylvain Labrecque inc., pour un montant estimé à 334 314,24 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210706-6.11**ADJUDICATION DU CONTRAT APP-21-068 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE BASES DE BÉTON POUR SIGNALISATION CORPORATIVE ET LE DÉMANTÈLEMENT D'ENSEIGNES SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE (SD-2021-1804)**

Il est proposé par Mme Monique Bastien, appuyée par Mme Sylvie Parent, d'adjuger le contrat APP-21-068 pour la fourniture et l'installation de bases de béton pour signalisation corporative et le démantèlement d'enseignes sur le territoire de la Ville, au plus bas soumissionnaire conforme, Construction Novotek inc., pour un montant estimé à 295 136,23 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210706-6.12**ADJUDICATION DU CONTRAT APP-21-069 POUR L'EXÉCUTION DE TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UN ABRI À SEL SITUÉ AU 6355, BOULEVARD MARICOURT (OPTION 2) (SD-2021-1798)**

Il est proposé d'adjuger le contrat APP-21-069 pour l'exécution de travaux de réhabilitation d'un abri à sel situé au 6355, boulevard Maricourt (option 2), au plus bas soumissionnaire conforme, 9140-2594 Québec inc., faisant affaires sous le nom Construction Arcade, pour un montant estimé à 248 834,64 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210706-6.13**ADJUDICATION DU CONTRAT APP-21-071 POUR LA DISPOSITION DE SOLS ET LE TRANSPORT DE MATÉRIAUX SUR LE SITE JULIEN-LORD (SD-2021-1707)**

Il est proposé d'adjuger le contrat APP-21-071 pour la disposition de sols et le transport de matériaux sur le site Julien-Lord, au plus bas soumissionnaire conforme, 175784 Canada inc., faisant affaires sous le nom Bricon, pour un montant estimé à 3 850 490,80 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis, conditionnellement à l'entrée en vigueur du Règlement CO-2021-1140.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210706-6.14**ADJUDICATION DU CONTRAT APP-21-075 POUR L'EXÉCUTION DE TRAVAUX DE RÉHABILITATION ENVIRONNEMENTALE D'UNE PARTIE DU LOT 6 395 618 DU CADASTRE DU QUÉBEC, SITUÉE EN FACE DU 1155, RUE SAINT-CHARLES OUEST (SD-2021-1616)**

Il est proposé d'adjuger le contrat APP-21-075 pour l'exécution de travaux de réhabilitation environnementale d'une partie du lot 6 395 618 du cadastre du Québec, située en face du 1155, rue Saint-Charles Ouest, au plus bas

soumissionnaire conforme, Sanexen Services Environnementaux inc., pour un montant estimé à 129 477,49 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210706-6.15

ADJUDICATION DU CONTRAT APP-21-064 POUR L'ABONNEMENT À UN SYSTÈME D'ALERTE ET DE NOTIFICATION DE MASSE (SD-2021-1615)

Il est proposé d'adjuger le contrat APP-21-064 pour l'abonnement à un système d'alerte et de notification de masse, pour une période de cinq ans, au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage selon le système de pondération et d'évaluation des offres, Genasys Communications Canada, pour un montant estimé à 201 206,25 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210706-6.16

ADJUDICATION DU CONTRAT APP-21-078 POUR LA DÉMOLITION D'UN ANCIEN BÂTIMENT INDUSTRIEL SITUÉ AU 550, RUE DU PARC-INDUSTRIEL (SD-2021-1988)

Il est proposé d'adjuger le contrat APP-21-078 pour la démolition d'un ancien bâtiment industriel situé au 550, rue du Parc-Industriel, au plus bas soumissionnaire conforme, Démolition et Excavation Démex inc., pour un montant estimé à 984 445,50 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. BIENS IMMOBILIERS

CO-210706-7.1

APPROBATION DE L'ADDENDA N° 1 MODIFIANT LE BAIL INTERVENU ENTRE LA VILLE ET FERME YVAN BACHAND INC. PORTANT SUR LES LOTS 2 878 342, 4 643 764, 4 643 765, 7 976 766 DU CADASTRE DU QUÉBEC (SD-2021-1604)

Il est proposé d'approuver l'addenda n° 1 modifiant le bail intervenu entre la Ville et Ferme Yvan Bachand inc. portant sur les lots 2 878 342, 4 643 764, 4 643 765, 7 976 766 du cadastre du Québec, lequel a pour objet de soustraire du bail, rétroactivement au 1^{er} janvier 2021, la location des lots 4 643 764, 5 820 394 et 5 820 392 du cadastre du Québec et d'ajouter une option de renouvellement d'un an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210706-7.2**APPROBATION DE L'ADDENDA N° 2 MODIFIANT L'ACTE DE VENTE INTERVENU ENTRE LA VILLE ET ÉDIFICE 7975 JOHN-MOLSON INC. PORTANT SUR LE LOT 6 360 929 DU CADASTRE DU QUÉBEC (SD-2021-1757)**

Il est proposé d'approuver l'addenda n° 2 modifiant l'acte de vente intervenu entre la Ville et Édifice 7975 John-Molson inc. portant sur le lot 6 360 929 du cadastre du Québec et publié sous le numéro 25 557 754.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. RÈGLEMENTATION ET AFFAIRES JURIDIQUES**CO-210706-8.1****DÉPÔT DU CERTIFICAT DE L'ASSISTANTE-GREFFIÈRE CONCERNANT LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT TENUE SUR LE RÈGLEMENT CO-2021-1140 MODIFIANT LE RÈGLEMENT CO-2018-1008 ORDONNANT DES TRAVAUX DE MISE À NIVEAU DES SITES DE NEIGES USÉES ET DES TRAVAUX DE GESTION ET DE DISPOSITION DES DÉBLAIS D'EXCAVATION ET DÉCRÉTANT, À CES FINS ET POUR LE PAIEMENT DES HONORAIRES PROFESSIONNELS, UN EMPRUNT (SD-2021-1827)**

Il est procédé au dépôt du certificat de l'assistante-greffière concernant la procédure d'enregistrement tenue sur le *Règlement CO-2021-1140 modifiant le Règlement CO-2018-1008 ordonnant des travaux de mise à niveau des sites de neiges usées et des travaux de gestion et de disposition des déblais d'excavation et décrétant, à ces fins et pour le paiement des honoraires professionnels, un emprunt.*

CO-210706-8.2**DÉPÔT DU CERTIFICAT DE L'ASSISTANTE-GREFFIÈRE CONCERNANT LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT TENUE SUR LE RÈGLEMENT CO-2021-1143 ORDONNANT LA RÉALISATION DE TRAVAUX DE DÉPISTAGE DES ENTRÉES DE SERVICES D'EAU POTABLE EN PLOMB ET DÉCRÉTANT, À CETTE FIN ET POUR LE PAIEMENT DES HONORAIRES PROFESSIONNELS, UN EMPRUNT (SD-2021-1828)**

Il est procédé au dépôt du certificat de l'assistante-greffière concernant la procédure d'enregistrement tenue sur le *Règlement CO-2021-1143 ordonnant la réalisation de travaux de dépistage des entrées de services d'eau potable en plomb et décrétant, à cette fin et pour le paiement des honoraires professionnels, un emprunt.*

CO-210706-8.3**APPROBATION D'UNE CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE À INTERVENIR ENTRE LA VILLE ET LA MINISTRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC DANS LE CADRE DU PROGRAMME AIDE AUX INITIATIVES DE PARTENARIAT (SD-2021-0612)**

Il est proposé d'approuver la convention d'aide financière à intervenir entre la Ville et la ministre de la Culture et des Communications du Québec dans le cadre du programme *Aide aux initiatives de partenariat*, par laquelle la Ville et le ministère contribuent chacun, à part égale, un montant de 405 000 \$ pour la poursuite du développement culturel de la Ville pour les années 2021, 2022 et 2023, par la réalisation du plan d'action joint à cette convention.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210706-8.4**APPROBATION D'UN ADDENDA MODIFIANT LE PROTOCOLE D'ENTENTE INTERVENU ENTRE LA VILLE ET L'ORGANISME CENTRE DES FEMMES DE LONGUEUIL CONCERNANT LA RÉALISATION DU PROJET POUR UN CALACS DANS LA VILLE DE LONGUEUIL! (SD-2021-1818)**

Il est proposé d'approuver un addenda modifiant le protocole d'entente intervenu entre la Ville et l'organisme Centre des femmes de Longueuil concernant la réalisation du projet *Pour un CALACS dans la Ville de Longueuil!*, lequel a pour objet de mener des actions complémentaires sur le territoire permettant de couvrir plus largement les violences faites aux femmes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210706-8.5**APPROBATION DE L'ADDENDA N° 1 MODIFIANT LE PROTOCOLE D'ENTENTE INTERVENU ENTRE LA VILLE ET LA COMMISSION SCOLAIRE RIVERSIDE CONCERNANT UNE UTILISATION RÉCIPROQUE DES IMMEUBLES ET DE L'ÉQUIPEMENT À DES FINS SCOLAIRES, RÉCRÉATIVES, CULTURELLES, SPORTIVES ET COMMUNAUTAIRES (SD-2021-0854)**

Il est proposé d'approuver l'addenda n° 1 modifiant le protocole d'entente intervenu entre la Ville et la Commission scolaire Riverside concernant une utilisation réciproque des immeubles et de l'équipement à des fins scolaires, récréatives, culturelles, sportives et communautaires, lequel a pour objet de prolonger la durée du protocole d'entente jusqu'au 31 août 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210706-8.6**APPROBATION DE L'ADDENDA N° 2 MODIFIANT LE CONTRAT DE SERVICES DE GESTION ANIMALIÈRE INTERVENU ENTRE LA VILLE ET LES SERVICES ANIMALIERS DE LA RIVE-SUD, MAINTENANT CONNU SOUS LE NOM PROANIMA (SD-2021-1779)**

Il est proposé par Mme Monique Bastien, appuyée par Mme Sylvie Parent, d'approuver l'addenda n° 2 modifiant le contrat de services de gestion animalière intervenu entre la Ville et les Services animaliers de la Rive-Sud, maintenant connu sous le nom Proanima, lequel a pour objet de remplacer l'annexe B du contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210706-8.7**ADOPTION DU RÈGLEMENT CO-2020-1125 MODIFIANT LE RÈGLEMENT CO-2017-975 ÉTABLISSANT UN PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE RACCORDEMENT AU NOUVEL ÉGOUT PLUVIAL DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES DANS LES RUES ÉMILE, CARON, LÉONARD, RIDEAU, DE MAYFAIR, DE L'UNIVERSITÉ, DU COLLÈGE, HOUDE ET DANS LES BOULEVARDS KIMBER ET MOUNTAINVIEW, SITUÉS DANS LE SECTEUR BIENVILLE (SD-2021-1796)**

CONSIDÉRANT que la greffière a mentionné l'objet du règlement;

Il est proposé d'adopter le *Règlement CO-2020-1125 modifiant le Règlement CO-2017-975 établissant un programme d'aide financière pour le raccordement au nouvel égout pluvial dans le cadre des travaux de réfection des infrastructures dans les rues Émile, Caron, Léonard, Rideau, de Mayfair, de l'Université, du Collège, Houde et dans les boulevards Kimber et Mountainview, situés dans le secteur Bienville.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210706-8.8**ADOPTION DU RÈGLEMENT CO-2021-1141 CONCERNANT LES BRANCHEMENTS D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT, LA GESTION DES EAUX PLUVIALES ET CERTAINES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES EN MATIÈRE DE PLOMBERIE (SD-2021-1594)**

CONSIDÉRANT que la greffière a mentionné l'objet du règlement;

Il est proposé d'adopter le *Règlement CO-2021-1141 concernant les branchements d'aqueduc et d'égout, la gestion des eaux pluviales et certaines dispositions particulières en matière de plomberie.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210706-8.9**ADOPTION DU RÈGLEMENT CO-2021-1152 ORDONNANT L'ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS OU ROULANTS ET DÉCRÉTANT, À CETTE FIN, UN EMPRUNT (SD-2021-1613)**

CONSIDÉRANT que la greffière a mentionné l'objet du règlement, le mode de financement, le mode de paiement ou le mode de remboursement;

Il est proposé :

1° d'adopter le *Règlement CO-2021-1152 ordonnant l'acquisition d'équipements motorisés ou roulants et décrétant, à cette fin, un emprunt;*

2° de décréter que la procédure référendaire prévue à la *Loi sur les Cités et Villes* n'est pas suspendue et qu'elle se déroule selon l'Arrêté numéro 2020-033 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 7 mai 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210706-8.10**AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT CO-2020-1094 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT AFIN DE FINANCER LA SUBVENTION RELATIVE À UNE PARTIE DU COÛT D'ACQUISITION DE DOCUMENTS POUR LES BIBLIOTHÈQUES (SD-2021-1011)**

M. Tommy Théberge donne un avis de motion qu'un règlement modifiant le *Règlement CO-2020-1094 décrétant un emprunt afin de financer la subvention relative à une partie du coût d'acquisition de documents pour les bibliothèques*, sera présenté.

CO-210706-8.11**DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT CO-2021-1158 MODIFIANT LE RÈGLEMENT CO-2020-1094, DÉCRÉTANT UN EMPRUNT AFIN DE FINANCER LA SUBVENTION RELATIVE À UNE PARTIE DU COÛT D'ACQUISITION DE DOCUMENTS POUR LES BIBLIOTHÈQUES (SD-2021-1011)**

M. Tommy Théberge procède au dépôt du projet de *Règlement CO-2021-1158 modifiant le Règlement CO-2020-1094, décrétant un emprunt afin de financer la subvention relative à une partie du coût d'acquisition de documents pour les bibliothèques*.

CO-210706-8.12**AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN EMPRUNT POUR LE PAIEMENT D'HONORAIRES PROFESSIONNELS POUR LA RÉALISATION D'ÉTUDES PRÉPARATOIRES, LA PRODUCTION DE PLANS ET DEVIS ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX RELATIFS À DIVERS BÂTIMENTS MUNICIPAUX ET INSTALLATIONS AQUATIQUES (SD-2021-1417)**

Mme Monique Bastien donne un avis de motion qu'un règlement décrétant un emprunt pour le paiement d'honoraires professionnels pour la réalisation d'études préparatoires, la production de plans et devis et la surveillance des

travaux relatifs à divers bâtiments municipaux et installations aquatiques, sera présenté.

CO-210706-8.13

DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT CO-2021-1164 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT POUR LE PAIEMENT D'HONORAIRES PROFESSIONNELS POUR LA RÉALISATION D'ÉTUDES PRÉPARATOIRES, LA PRODUCTION DE PLANS ET DEVIS ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX RELATIFS À DIVERS BÂTIMENTS MUNICIPAUX ET INSTALLATIONS AQUATIQUES (SD-2021-1417)

Mme Monique Bastien procède au dépôt du projet de *Règlement CO-2021-1164 décrétant un emprunt pour le paiement d'honoraires professionnels pour la réalisation d'études préparatoires, la production de plans et devis et la surveillance des travaux relatifs à divers bâtiments municipaux et installations aquatiques.*

CO-210706-8.14

AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT CO-2009-578 SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS (SD-2021-1836)

M. Éric Bouchard donne un avis de motion qu'un règlement modifiant le *Règlement CO-2009-578 sur les permis et certificats*, sera présenté.

CO-210706-8.15

DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT CO-2021-1165 MODIFIANT LE RÈGLEMENT CO-2009-578 SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS (SD-2021-1836)

M. Éric Bouchard procède au dépôt du projet de *Règlement CO-2021-1165 modifiant le Règlement CO-2009-578 sur les permis et certificats.*

CO-210706-8.16

ADOPTION DU RÈGLEMENT CO-2021-1151 MODIFIANT LE RÈGLEMENT CM-2002-76 ADOPTANT LE PROGRAMME RÉNOVATION QUÉBEC DE LA VILLE DE LONGUEUIL (SD-2021-1649)

CONSIDÉRANT que la greffière a mentionné l'objet du règlement;

Il est proposé d'adopter le *Règlement CO-2021-1151 modifiant le Règlement CM-2002-76 adoptant le Programme Rénovation Québec de la Ville de Longueuil.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-210706-8.17**AUTORISATION DE SOUMETTRE UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE À ÉNERGIR DANS LE CADRE DE SES PROGRAMMES DE SUBVENTIONS POUR DES PROJETS DE CONVERSION DE MAZOUT VERS LE GAZ NATUREL (SD-2021-1763)**

Il est proposé d'autoriser la présentation d'une demande d'aide financière à Énergir dans le cadre de ses programmes de subventions pour des projets de conversion de mazout vers le gaz naturel, pour les bâtiments situés au 1790, rue Walnut et au 340, rue Saint-Charles Ouest.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. CIRCULATION ET TRANSPORT**10. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME****11. AFFAIRES DIVERSES****CO-210706-11.1****RÉSOLUTION PROPOSÉE PAR LE CONSEILLER M. JACQUES LEMIRE CONCERNANT UNE DEMANDE AU COMITÉ EXÉCUTIF DE PROCÉDER À UNE DEMANDE À LA FIRME LÉGER AFIN D'OBTENIR LES DONNÉES BRUTES DU SONDAGE CITOYEN SUR L'INTERDICTION DE FAIRE DES FEUX EXTÉRIEURS AU BOIS**

CONSIDÉRANT que l'accès à l'information ne possède pas les résultats et l'information demandés;

CONSIDÉRANT qu'aucune demande de données brutes de la part de la Ville de Longueuil n'a été effectuée lors de la commande du sondage à la firme Léger;

CONSIDÉRANT qu'après vérification avec la firme Léger les données brutes sont disponibles et que seule la Ville de Longueuil peut en faire la demande;

CONSIDÉRANT que plusieurs citoyens ont manifesté le désir lors des séances du conseil de ville d'avoir accès aux données brutes du sondage;

CONSIDÉRANT que certains élus ont manifesté le désir de connaître les détails du sondage;

CONSIDÉRANT que ce sondage a été commandé au bénéfice des citoyens;

CONSIDÉRANT qu'aucun coût réel ou négligeable n'est associé à cette demande puisque les données font partie du résultat de la firme;

CONSIDÉRANT que ce sondage a été commandé par la Ville de Longueuil, il est de sa responsabilité de répondre aux demandes des citoyens avec transparence puisque les frais du sondage sont assumés par nos citoyens.

Il est proposé par le conseiller M. Jacques Lemire de demander au comité exécutif d'adresser une demande à la firme Léger afin d'obtenir les données brutes du sondage citoyen sur l'interdiction de faire des feux extérieurs au

bois (numéro de projet 71069-013), c'est-à-dire les questions posées et les réponses obtenues des 1000 répondants ainsi que toutes les informations contenues dans le rapport, et de transmettre les résultats aux élus. À noter qu'aucun renseignement personnel sur les répondants n'est demandé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. ORIENTATIONS POUR LE CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

CO-210706-12.1

ORIENTATIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU 8 JUILLET 2021

Il est proposé de prendre les orientations suivantes quant aux sujets qui doivent faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 8 juillet 2021 :

Favorable à l'adoption des résolutions :

- 2.2
- 4.1 et 4.2
- 5.1 et 5.2
- 5.4
- 6.2
- 8.1 à 8.7

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. CLÔTURE

CO-210706-13.1

PÉRIODE D'INTERVENTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Il est tenu une période au cours de laquelle les membres du conseil interviennent à tour de rôle.

M. Benoît L'Ecuyer dépose une pétition des citoyens du secteur Boisé du Tremblay concernant le bruit dégagé par les hélicoptères.

CO-210706-13.2

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé de lever la séance, il est 22 h 28.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le président,

La greffière,

Jonathan Tabarah

Sophie Deslauriers